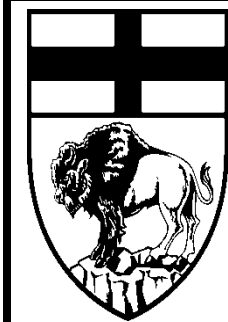


Mardi 4 décembre 2012



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON N° 11

ET AVIS

DEUXIÈME SESSION, QUARANTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

DEUXIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M^{me} STEFANSON

(N° 200) — *Loi sur la budgétisation axée sur les résultats/The Results-Based Budgeting Act*

M. GRAYDON

(N° 201) — *Loi sur la responsabilité et la transparence en matière réglementaire/The Regulatory Accountability and Transparency Act*

PROPOSITIONS

M^{me} WIGHT — Unis pour l'action

1. Attendu :

que l'événement Unis pour l'action se déroule pendant toute une journée et est organisé annuellement par Enfants Entraide en vue d'encourager les jeunes à créer un monde meilleur en s'engageant dans une variété de causes humanitaires;

que le 30 octobre 2012, 18 000 élèves manitobains de niveau primaire et secondaire ont participé à l'événement Unis pour l'action de cette année qui s'est tenu au Centre MTS et que beaucoup d'autres spectateurs en ont regardé la diffusion en direct;

que tous les élèves invités étaient déjà engagés dans des activités de bénévolat ou de prélèvement de fonds pour des causes d'ordre local ou mondial;

que les élèves ont entendu des orateurs clés tels que Mikhaïl Gorbatchev, lauréat du prix Nobel de la paix, et le juge Murray Sinclair, président de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada;

qu'un programme éducatif d'une durée d'un an encourageant les élèves à s'engager dans une cause locale et une cause mondiale fait suite à l'événement Unis pour l'action;

que ces élèves ont maintenant l'inspiration nécessaire pour aider à faire changer le monde grâce à toute une gamme d'initiatives communautaires,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba félicite les élèves, les enseignants et les orateurs qui ont pris part à Unis pour l'action pour les efforts qu'ils ont déployés pour faire de notre province et du monde un meilleur endroit.

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le *ministre* ASHTON

(N^o 2) — *Loi modifiant le Code de la route (sécurité du personnel d'urgence et des agents d'exécution de la loi)/The Highway Traffic Amendment Act (Respect for the Safety of Emergency and Enforcement Personnel)*

M. le *ministre* SWAN

(N^o 16) — *Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Justice/The Department of Justice Amendment Act*

M^{me} la *ministre* ALLAN

(N^o 18) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (milieux scolaires favorisant la sécurité et l'inclusivité)/The Public Schools Amendment Act (Safe and Inclusive Schools)*

M^{me} STEFANSON

(N^o 202) — *Loi sur la transparence et la responsabilité (modification de diverses dispositions législatives)/The Increased Transparency and Accountability Act (Various Acts Amended)*

M. GRAYDON

(N^o 203) — *Loi sur la participation du Manitoba au nouveau partenariat de l'Ouest/The Participation of Manitoba in the New West Partnership Act*

PÉTITIONS

M. MAGUIRE
M. WISHART
M. SMOOK
M. EWASKO
M. BRIESE
M. GOERTZEN

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

QUESTIONS ORALES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

GRIEFS

ORDRE DU JOUR (suite)

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M^{me} la *ministre* OSWALD

(N^o 4) — *Loi modifiant la Loi sur les renseignements médicaux personnels/The Personal Health Information Amendment Act*

(M. FRIESEN)

Motion de M. le *ministre* RONDEAU

(N^o 5) — *Loi sur la garantie des maisons neuves/The New Home Warranty Act*

(M. le *ministre* RONDEAU — illimité)

Motion de M. le *ministre* ASHTON

(N^o 6) — *Loi modifiant le Code de la route (réglementation provisoire des poids et des dimensions des véhicules)/The Highway Traffic Amendment Act (Flexible Short-Term Regulation of Vehicle Weights and Dimensions)*

(M^{me} TAILLIEU)

Motion de M. le *ministre* LEMIEUX

(N^o 7) — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire et la Charte de la ville de Winnipeg (logement abordable)/The Planning Amendment and City of Winnipeg Charter Amendment Act (Affordable Housing)*

(M. PEDERSEN)

Motion de M. le *ministre* SWAN

(N^o 8) — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale/The Provincial Court Amendment Act*

(M. HELWER)

Motion de M^{me} la *ministre* ALLAN

(N^o 9) — *Loi modifiant la Loi sur l'Association des enseignants du Manitoba/The Teachers' Society Amendment Act*

(M. GOERTZEN)

Motion de M. le *ministre* SWAN

(N^o 10) — *Loi modifiant la Loi sur les services correctionnels/The Correctional Services Amendment Act*

(M. HELWER)

Motion de M. le *ministre* BJORNSON

(N^o 11) — *Loi modifiant la Loi sur les procédures contre la Couronne/The Proceedings Against the Crown Amendment Act*

(M. GRAYDON)

Motion de M^{me} la *ministre* ALLAN

(N^o 12) — *Loi sur les écoles communautaires/The Community Schools Act*

(M. GOERTZEN)

Motion de M. le *ministre* MACKINTOSH

(N^o 13) — *Loi sur le Fonds de mise en valeur du poisson et de la faune/The Fish and Wildlife Enhancement Fund Act*

(M. GOERTZEN)

Motion de M^{me} la *ministre* ALLAN

(N^o 14) — *Loi modifiant la Loi sur l'administration scolaire et la Loi sur les écoles publiques (groupes de parents œuvrant en milieu scolaire)/The Education Administration Amendment and Public Schools Amendment Act (Parent Groups for Schools)*

(M. GOERTZEN)

DEUXIÈME LECTURE

M^{me} la ministre HOWARD

(N^o 15) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (protection du salaire minimum pour les employés ayant des incapacités)/The Employment Standards Code Amendment Act (Minimum Wage Protection for Employees with Disabilities)*

M. le ministre RONDEAU

(N^o 17) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur et la Loi sur les pratiques commerciales (publicité et communication de renseignements visant les véhicules automobiles et autres modifications)/The Consumer Protection Amendment and Business Practices Amendment Act (Motor Vehicle Advertising and Information Disclosure and Other Amendments)*

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent des ressources humaines se réunira le mardi 4 décembre 2012, à 11 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner le projet de loi dont il est saisi.
